

ENERGIE : TRUCS ET ASTUCES N°2

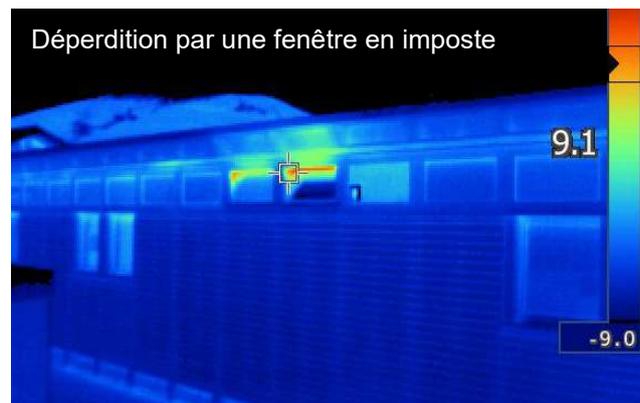
Une pièce bien aérée
C'est plus de confort
Une facture diminuée
Sans grand effort

Aérez vos appartements en grand, mais pas longtemps !

Afin d'assurer une bonne qualité de l'air ambiant, une aération suffisante des pièces d'habitation est indispensable en hiver comme en été : elle permet d'évacuer les polluants rejetés par la respiration et la transpiration ou par les activités pratiquées.

Pour aérer les **espaces non-ventilés**, pensez à ouvrir régulièrement et entièrement toutes les fenêtres et même les portes. De cette manière, l'air vicié pourra rapidement être remplacé par de l'air propre issu de l'extérieur.

Il est conseillé de ne pas laisser les fenêtres ouvertes en imposte car cette méthode conduit à des pertes importantes d'énergie tout en n'assurant qu'un faible renouvellement de l'air.



Aux toilettes, ouvrez en grand le temps de vous laver les mains puis refermez avant de quitter l'endroit.



L'odorat humain ne suffit pas pour détecter le besoin d'aération dans une pièce. Si vous désirez contrôler la qualité de l'air dans votre bureau ou à la maison, l'utilisation d'un capteur de CO2 s'avère nécessaire. Aérez lorsque la concentration de CO2 dépasse les 1000 ppm. Ces systèmes électroniques créent des alarmes en cas de dépassement de seuil.

En cas de questions, votre délégué à l'énergie est à disposition energie@savièse.ch